

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et limitrophe... 3 mois, 12.00; 6 mois, 22.00; 1 an, 42.00. France et Belgique... 3 mois, 15.00; 6 mois, 28.00; 1 an, 48.00. Union postale... 3 mois, 18.00; 6 mois, 33.00; 1 an, 52.00.

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1904. LILLE, 1109. TOURCOING: 33, rue Carot. Tél. 37. Chèques postaux 87 Lille

IL N'EST PLUS PERMIS d'être à la main

Yves des machines à écrire

84, RUE NATIONALE, 84 LILLE

Yves des machines à écrire

Yves des machines à écrire

Yves des machines à écrire

(Lettre en demander la liste)

**OLIVER**

MACHINE A ECRIRE de grande puissance à barres, à caractères DOUBLES

Les meilleurs prix.

A. CLAUDE

Agent général direct pour Nord, Lille, 84, RUE NATIONALE, 84

## L'Orient contre l'Occident

Revenons à Lausanne. On y a abordé la fameuse question des détroits. Il a suffi de ce premier débat pour s'apercevoir que la conférence était destinée à se noyer, si l'on n'entre, dans les Dardanelles, le problème, en effet, parait insoluble, parce qu'il suscite deux doctrines tellement opposées qu'on n'aperçoit guère le moyen de les concilier.

Abord, il y a celle des alliés: Liberté absolue des détroits, non seulement pour le commerce, mais aussi pour les navires de guerre, afin d'éviter la répétition de ce qui s'est passé en 1914, lorsque le « Goeben » et le « Breslau » cherchèrent refuge dans le Bosphore, et que les alliés, en vertu des traités, furent renoncés à la capture de ces importants unités ennemies.

Mais à cela, les Turcs et les Russes répondent qu'on n'a le libre accès des détroits aux flottes étrangères que si l'on s'engage à leur laisser la libre navigation de la Russie à la mer de la plus forte puissance navale, par conséquent de la Grande-Bretagne. D'où refus de Moscou et d'Angora d'abandonner le droit de navigation, dans les Dardanelles, aux bâtiments des marines militaires étrangères.

Evidemment, si l'on se place au point de vue des intérêts de la Turquie et de la Russie, leurs arguments se défendent. D'aucuns penseront même qu'il n'est pas sans danger d'accorder une liberté de navigation qui permette à des flottes étrangères, quand elles le voudra, maîtresse du Bosphore. Ce qui équivaut à lui remettre les clefs de l'Orient.

Toutefois, il apparaît aujourd'hui un danger autrement grand à laisser aux Turcs la souveraineté qu'ils exercent jusqu'à aujourd'hui sur les détroits. Cette souveraineté, en effet, ils ne l'exerceront plus seuls. Derrière eux, au-dessus d'eux, se dressera la Russie soviétique, qui déjà parle à Lausanne en leur nom et les a visiblement pris en tutelle.

Or, la Russie mettant sa griffe sur le passage qui relie la Méditerranée à la mer Noire, c'est sa domination assurée sur ce pays chaotique qu'elle veut établir. Etat ottoman, et comme d'autre part, Moscou s'est déjà entendue avec Berlin, c'est l'Allemagne, fatiguée de reculer par ce détour d'installer dans les pays musulmans et y prédominant, renforcée cette fois par la puissance soviétique, cette politique d'accaparement qui a failli nous chasser de l'Orient. Aussi, entre la menace de l'influence britannique s'affaissant sur le Bosphore et le péril d'une coalition dont la propagande bolcheviste serait une des armes éblouissantes l'Asie-Mineure et barrant l'accès des Dardanelles, la France ne peut hésiter dans son choix. Elle prendra le moindre mal.

Confessons-le, faut-il que nous ayons été naïfs, ou plutôt mal renseignés, lorsque nous nous sommes figurés qu'en soutenant le nationalisme turc, nous allions sauve nos intérêts, nos droits et notre prestige, que l'arrivée de l'Angleterre dans le Bosphore risquait de compromettre à tout jamais? Avec ces braves Turcs, nous aurions-on pu pour toujours s'entendre. On n'avait pas réfléchi que les moutons d'Angora pouvaient devenir enragés; que cette Assemblée nationale, s'arrogeant le pouvoir exécutif, n'était qu'une émanation, ou du moins une pale filiale, de l'Assemblée de Moscou.

La conférence de Lausanne aura eu du moins le mérite de démasquer le jeu rusé et de nous montrer la réalité de cette solidarité déconçue et de l'Europe de l'oppression, l'indiscret défilé, avec l'oppression d'ailleurs, il n'est pas jusqu'à son d'Amant pacha qui ne se ressente des conseils de Tchitcherine; c'est le même cynisme, la même inconscience, la même arrogance. La Turquie oublie qu'elle fut la vaincue de 1918; elle ne se souvient plus que de sa récente victoire sur l'armée hellénique et elle traite les alliés comme s'ils étaient des Grecs.

Nous vivons décidément dans l'incertitude. C'est le manoir à l'envers, où les vaincus piétinent les vainqueurs, et, pendant ce temps, la paix s'éloigne... du moins en Orient.

G. L...

## MM. Mussolini et Krassine envisagent la reprise des relations commerciales italo-russes

Rome, 5 décembre. — M. Krassine, arrivé inopinément à Rome, lundi soir, a eu avec



KRASSINE

M. Mussolini un entretien qui a duré une quarantaine de minutes. Les deux interlocuteurs ont envisagé les possibilités commerciales entre la Russie et l'Italie.

Deux points précis ont été établis: 1° L'envoi à Moscou d'une représentation diplomatique italienne, ayant toutefois un caractère économique-commercial bien défini. 2° La création d'un Comité mixte italo-russe, composé d'experts en matière économique et commerciale, pour examiner amicalement les problèmes économique-juridiques d'intérêt commun.

## M. CLEMENCEAU EN AMERIQUE

A BALTIMORE

Washington, 5 décembre. — M. Clemenceau, à Baltimore, a été reçu à la gare par le maire, avec lequel il s'est promené en ville, en suivant le même itinéraire que celui qu'avait pris Lafayette, quand il revint en Amérique en 1819.

Le siège de la « Maryland Historical Society », le président de cette société, le maire et le gouverneur du « Maryland », ont salué le citoyen, non pas seulement de la France, mais du monde.

Une proposition sera faite à la Chambre de l'Etat de Maryland, de nommer M. Clemenceau, citoyen honoraire de l'Etat comme le fut Lafayette.

M. Clemenceau a exprimé ses remerciements et il a rappelé les liens qui unissent la France et l'Amérique.

A WASHINGTON

M. Clemenceau a ensuite pris le train pour Washington, où il est arrivé dans la soirée. Il a été reçu à la gare par MM. Bliss, secrétaire-adjoint, qui l'a salué au nom du gouvernement; Jusserand, ambassadeur de France et Henry White, ancien ambassadeur des Etats-Unis, à Paris, chez qui il résidera. Un déjeuner lui sera offert, jeudi, à la Maison Blanche.

## La Révolte allemande

Un nouvel article de M. Clemenceau

Paris, 5 décembre. — L'« Echo national » publie, ce matin, sous le titre: « La révolte allemande », un nouvel article de M. Clemenceau, dont voici la conclusion:

Les Alliés, tantôt par leur agitation stérile, tantôt par leur inertie, n'ont pas seulement fait le jeu des Allemands; ils ont enlevé aux peuples vainqueurs cette confiance dans le présent et cette tranquillité pour l'avenir, qui sont si nécessaires aux travaux de la paix.

Le Traité de Versailles porte la signature de vingt-sept Etats. Il devait être leur charte. Or, le traité, ouvert, on en essayant indirectement de le reviser, n'a-t-on pas suggéré que l'idée d'obligation internationale avait perdu de sa valeur? N'est-ce pas un fâcheux symptôme pour un monde qui rêvait de justice sur la terre et d'harmonie entre les nations civilisées? Il y a plus; quand on soulevait les motifs secrets d'attitudes si dangereuses, ce sont trop souvent des influences mercantiles qui se découvrent, marchant à conquérir ou à garder, telle la présente course au pétrole.

Voilà ce qui tient le premier plan de la scène politique.

On y prenne garde: le véritable impérialisme menace de devenir celui de l'or. Est-ce pour cela que des millions d'hommes se sont fait tuer?

On n'a pu faire triompher une idée; ils ont voulu abolir toute rivalité sur sa supériorité, et c'est à cet effondrement que nous aurions abouti! On n'aurait abattu l'impérialisme militaire que pour s'assurer à l'impérialisme économique!

Nous n'en sommes heureusement pas encore à la fin; mais les surfaits économiques de ces dernières années, le désordre des changes, tendent à donner aux nations riches une hégémonie périlleuse pour elles-mêmes comme pour autrui. C'est là que nous en sommes: à la redoutable croisade des grands chemins.

On bien, les peuples, après tant d'années de noblesse, se laisseront entraîner aux féroces de l'égoïsme absolu. Ce sera, pour les nations ruinées, la mort par consommation; l'être tragique des engagements d'intérêts dévorés qui, s'opposent les uns aux autres, feront rapidement retour aux actes de violence militaire. Le mercantilisme n'a-t-il pas provoqué autant de guerres que la domination des armes? L'anarchie de violence aurait pris possession du monde.

On bien, se souvenant des sacrifices faits pour un commun idéal, les hommes civilisés voudront-ils faire encore l'effort indispensable pour le relèvement des ruines, fu-t-ce au prix de quelques mouvements d'une abnégation raisonnée? Ce sera, il y aura plus de liberté dans le monde, moins de menaces de guerre et nous pourrions aller sans honte, sur les tombes de nos morts, car ils seraient satisfaits.

## A LAUSANNE Le régime futur des détroits

Une véritable bataille va s'engager entre la Russie et la Grande-Bretagne

### LE PROJET ALLIÉ

Lausanne, 5 décembre. — Les chefs des trois délégations alliées ont décidé lundi soir sur l'attitude qu'ils devaient adopter dans la discussion du régime des détroits. La Turquie ne joue dans cette question qu'un rôle secondaire.

La vraie bataille se livre entre la Grande-Bretagne et la Russie.

Il est essentiel pour la politique britannique que l'hégémonie navale s'étende aux rives de la région caucasienne.

Il est essentiel, pour la Russie, qu'il n'en soit pas ainsi.

### LE POINT DE VUE DE L'ITALIE

Lausanne, 5 décembre. — Ce qui intéresse le plus l'Italie dans la question des détroits, c'est la liberté des relations commerciales.

L'Italie possible en effet les lignes les plus importantes de la mer Noire. Sa principale préoccupation est donc d'exploiter cette situation privilégiée.

### LES EXPERTS ONT MIS AU POINT LE PROJET ALLIÉ

Lausanne, 5 décembre. — Les experts alliés se sont mis d'accord sur le texte d'un projet unique, qui sera soumis à l'examen de la Commission des détroits.

Les experts italiens n'ont pas maintenu les réserves qu'ils avaient faites lundi et l'accord des représentants de toutes les puissances est complet. On pense que la Commission plénière des détroits pourra se réunir mercredi et reprendre la discussion.

Bien qu'on ne connaisse pas le projet élaboré par les experts, on pense que les Alliés demeureront fermement attachés à la politique de la liberté de passage à travers les détroits, tant pour les navires de commerce que pour les navires de guerre.

La collaboration de la Société des Nations, serait pour le moment du moins, écartée, le projet se rapprocherait de la proposition roumaine, qui tendrait à instituer une garnison internationale en certains points des détroits.

### Nouvelle obstruction turque

Lausanne, 5 décembre. — La sous-commission des questions économiques, qui s'occupe des dommages allés subis en Turquie, s'est vu dans l'obligation d'ajourner ses délibérations devant le refus de la délégation turque de discuter la question.

### Une note du Saint-Siège en faveur des chrétiens d'Orient

Lausanne, 5 décembre. — Le Saint-Siège a communiqué aux présidents de la Conférence une note signifiant le sort précaire des chrétiens d'Orient et priant la Conférence de prendre les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour rassurer ces populations déjà si cruellement éprouvées.

Cette note a été remise à M. Barrère, premier plénipotentiaire français par le nonce apostolique à Berne, Mgr Maglione.

### La situation des chrétiens de Constantinople

Lausanne, 5 décembre. — La délégation ottomane communique qu'Imet-Pacha autorise la presse à affirmer qu'il est absolument inexact que la situation des chrétiens de Constantinople soit de nature à inspirer des inquiétudes. La mise en circulation des nouvelles, relatives à la prétendue insécurité des Grecs de Constantinople provient des manœuvres helléniques et ne tend qu'à influencer les négociations à l'avantage des Grecs.

### UN ANCIEN PREFET EN COUR D'ASSISES

M. Pirotte mort en cause

### M. Riffaterre, maire de Bourgneuf

Limoges, 5 décembre. — L'audience a été reprise à 9 h. du matin.

On entend M. Camille Riffaterre, professeur et maire de Bourgneuf qui indique comment il fut mis au courant de la situation financière du département de la Creuse.

M. Pirotte se livre et demande à M. Riffaterre: « N'êtes-vous pas venu dans mon cabinet solliciter votre part de fonds secrets pour payer les frais de votre élection? Vous étiez candidat au Sénat? »

C'est une infamie, réplique M. Riffaterre. D'ailleurs, je ne fus candidat qu'un deuxième tour et malgré moi. Les fonds secrets? Je n'en avais pas besoin, des fonds secrets?

### DEPOSITION DE MADAME DELASALLE

L'audience de l'après-midi, on entend Mme Lucie Vidal, dite Mme Delasalle, demeurant à Paris. Elle indique qu'elle devait à sa contrainte une facture, portée à 18.000 fr., alors que le montant véritable en était de 10.000. M. Pirotte serait intervenu auprès de M. Bérel pour faire verser à la contrainte, une certaine somme au compte de Mme Delasalle.

### UN PROCES ENTRE LE DEPARTEMENT ET UN NEGOCIANT DE PARIS

M. Fernand Lefert, négociant à Paris, figurait 6.000 hectolitres de vins à la Creuse. Le Préfet voulait qu'on en vint 12.000 et c'est M. Lefert lui-même, qui le déconseilla. Peu après, le département demanda une transaction. On signa trois traités de 155.000, deux traités restèrent impayés et un procès est pendait entre le département et M. Lefert.

### M. MAZIERE, ANCIEN SENEATUR, NE CROIT PAS A LA CULPABILITE DE L'ANCIEN PREFET

On entend encore M. Mazière, ancien sénateur, et président du Conseil général de la Creuse. Il ignorait la situation précaire des finances départementales. A la suite de l'affaire du ravitaillement civil, il rota avec ses collègues un blâme au Préfet, mais aujourd'hui, il ne croit pas à la culpabilité de M. Pirotte.

### Mme PIETTRE AFFIRME L'INNOCENCE DE SON MARI

La fin de l'audience est consacrée à l'audition de Mme Pirotte qui vient, très émus, affirmer l'innocence de son mari. Au banc des accusés, M. Pirotte pleure abondamment.

Demain, mercredi, réquisitoires et plaidoiries.

## Les lettres anonymes de Tulle

Mlle Angèle LAVAL devant le Tribunal correctionnel

Tulle, 5 décembre. — On reprend l'audition des témoins.

Le docteur Loard et le professeur Gebelin, experts en écriture, sont entendus contradictoirement.

Le docteur Loard maintient formellement les conclusions de son rapport contre lequel le professeur Gebelin s'élève en fait.

M. Moury, chef de division, étant appelé, M. Pirotte demande le huis-clos et le témoin doit fournir les mêmes explications et dans les mêmes termes que ceux figurant à l'instruction. M. Moury indique qu'il choisira ses termes. Sa déposition

### LE BUDGET

Paris, 5 décembre. — La séance est ouverte à 9 heures 40. M. Arago président.

M. de Lasteyrie, Strauss, Alapetite sont au banc du Gouvernement.

### Le budget de l'Alsace et de la Lorraine

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget des services d'Alsace-Lorraine.

NOUVEAUX INCIDENTS

La Chambre, après une longue et parfois tumultueuse discussion, a voté les derniers chapitres du budget ordinaire et tous les chapitres du budget extraordinaire des services d'Alsace-Lorraine.

Un cours de la discussion du budget extraordinaire, M. Uhry a, de nouveau, soulevé un violent incident en demandant la suppression d'un chapitre concernant les subventions aux publications et modifications d'intérêt national.

La séance s'est terminée à 12 heures 35.

La Chambre discutera, l'après-midi, le budget des chemins de fer alsaciens-lorrains.

### SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 5 décembre. — M. Raoul Peret ouvre la séance à 15 h. 35.

M. Le Troquer est au banc du Gouvernement.

### Le budget d'Alsace et de Lorraine

L'ordre du jour appelle la discussion des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine.

Les derniers chapitres du budget des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine sont adoptés. On passe au budget des manufactures de l'Etat en Alsace et Lorraine, qui est également adopté.

### Le budget de l'Instruction publique

On aborde le budget de l'Instruction publique. M. Pierre Vidal, député de l'Hérault, démontre que les laboratoires scientifiques sont insuffisamment dotés et que nul ne serait plus productif que celle qui permettrait aux savants de travailler utilement.

### La politique scolaire du Gouvernement

M. Avril, député des Côtes-du-Nord, se propose d'examiner la politique scolaire du Gouvernement. L'orateur expose le problème de la proportionnelle scolaire. Cette proportionnelle scolaire laisserait découvrir les réparations d'Etat qui continueraient à pratiquer la neutralité scolaire. Mais, d'autre part, l'Etat répartirait les crédits entre toutes les écoles. La proportionnelle ne serait autre chose qu'un nouveau recensement des écoles de France suivant les chapelles et les partis. (Applaudissements.) Je vous demande, M. le Ministre, d'affirmer votre hostilité résolue à ce recensement des écoles, au nom de l'unité nationale. Je demande à la Chambre de se prononcer nettement sur cette réforme.

### M. de Baudry d'Asson.

M. de Baudry d'Asson. — Mes amis et moi nous déposerons, demain, notre proposition de loi sur la proportionnelle scolaire.

M. Fabre-Bresson. — Personne ne fuira le débat. (Applaudissements.)

M. Avril constate que ces deux puissants qui, autrefois assuraient l'unité nationale, sont maintenant disparus. C'est ainsi que l'unité de croyances a disparu depuis des siècles et que la survivance de la monarchie n'est plus qu'un ferment de révolte.

M. L. Daudet. — Nous ferons la monarchie avec le concours de tous les députés. (Exclamations.) Et tout ce que nous ne ferons pas par une révolution devant l'ennemi, comme le régime républicain. (Bruit.)

M. Herriot. — La République a sauvé l'honneur de la patrie en faisant la rétrocession contre les gens de Sedan. (Applaudissements à gauche et sur divers bancs.)

### LES INCIDENTS DE PASSAU ET D'INGOLSTADT

Berlin, 5 décembre. — Les délibérations entre le gouvernement impérial et le président du Conseil bavarois, M. von Kailling, qui a quitté Munich, hier soir, commencent aujourd'hui, en présence des chefs des Etats confédérés. Tout indique que l'accord ne pourra se faire qu'avec difficulté. Rien ne prouve que la réponse impériale doive être de nature à nous donner satisfaction; c'est plutôt au contraire que nous devons nous attendre.

### L'HOSTILITE DE LA BAVIERE

La correspondance officielle du parti populiste bavarois s'applique à la note allié relative aux incidents de Passau et d'Ingolstadt, exprime l'assurance que le gouvernement bavarois ne prendra aucune mesure portant atteinte à la dignité nationale.

Une décision définitive ne pourrait être prise à Munich, qu'après l'entrevue du président du Conseil avec M. Cuno.

Une chose est déjà malentendu certaine: il ne peut pas être donné satisfaction à l'Allemagne dans la mesure demandée, tout au moins en ce qui concerne la Bavière.

### LA SUPPRESSION DES COMMISSIONS MILITAIRES DE CONTROLE. — LES CONDITIONS ALLIEES

Berlin, 5 décembre. — Le gouvernement du Reich a reçu la note de la Conférence des ambassadeurs annonçant que les Commissions de contrôle militaire interalliées seraient transformées en un Comité de garantie sous les trois conditions suivantes:

1° Exécution des demandes de l'Allemagne au sujet de la réorganisation de la police d'ordre;

2° Transformation en vue des besoins de la paix de toutes les usines fabriquant du matériel de guerre;

3° Livraison du matériel de guerre se trouvant encore en Allemagne.

La note sera prochainement discutée par le Cabinet du Reich.

### On découvre, près de Joinville, le cadavre mutilé d'un soldat

Paris, 5 décembre. — On a découvert, ce matin, assassiné sur la route, dans le camp de Joinville, un soldat qui avait été défilé sous une pile de matelas.

Le cadavre de la victime, un brigadier nommé Gouray, en outre, avait été mutilé.

## A LA CHAMBRE LA POLITIQUE SCOLAIRE DU GOUVERNEMENT

M. Avril, député des Côtes-du-Nord, demande au ministre de l'Instruction publique d'affirmer clairement l'intangibilité de la laïcité de l'école

LA SUITE DE LA DISCUSSION RENVOYÉE A MERCREDI

SEANCE DU MATIN

Paris, 5 décembre. — La séance est ouverte à 9 heures 40. M. Arago président.

M. de Lasteyrie, Strauss, Alapetite sont au banc du Gouvernement.

### Le budget

Paris, 5 décembre. — La séance est ouverte à 9 heures 40. M. Arago président.

M. de Lasteyrie, Strauss, Alapetite sont au banc du Gouvernement.

### Le budget de l'Alsace et de la Lorraine

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget des services d'Alsace-Lorraine.

NOUVEAUX INCIDENTS

La Chambre, après une longue et parfois tumultueuse discussion, a voté les derniers chapitres du budget ordinaire et tous les chapitres du budget extraordinaire des services d'Alsace-Lorraine.

Un cours de la discussion du budget extraordinaire, M. Uhry a, de nouveau, soulevé un violent incident en demandant la suppression d'un chapitre concernant les subventions aux publications et modifications d'intérêt national.

La séance s'est terminée à 12 heures 35.

La Chambre discutera, l'après-midi, le budget des chemins de fer alsaciens-lorrains.

### SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 5 décembre. — M. Raoul Peret ouvre la séance à 15 h. 35.

M. Le Troquer est au banc du Gouvernement.

### Le budget d'Alsace et de Lorraine

L'ordre du jour appelle la discussion des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine.

Les derniers chapitres du budget des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine sont adoptés. On passe au budget des manufactures de l'Etat en Alsace et Lorraine, qui est également adopté.

### Le budget de l'Instruction publique

On aborde le budget de l'Instruction publique. M. Pierre Vidal, député de l'Hérault, démontre que les laboratoires scientifiques sont insuffisamment dotés et que nul ne serait plus productif que celle qui permettrait aux savants de travailler utilement.

### La politique scolaire du Gouvernement

M. Avril, député des Côtes-du-Nord, se propose d'examiner la politique scolaire du Gouvernement. L'orateur expose le problème de la proportionnelle scolaire. Cette proportionnelle scolaire laisserait découvrir les réparations d'Etat qui continueraient à pratiquer la neutralité scolaire. Mais, d'autre part, l'Etat répartirait les crédits entre toutes les écoles. La proportionnelle ne serait autre chose qu'un nouveau recensement des écoles de France suivant les chapelles et les partis. (Applaudissements.) Je vous demande, M. le Ministre, d'affirmer votre hostilité résolue à ce recensement des écoles, au nom de l'unité nationale. Je demande à la Chambre de se prononcer nettement sur cette réforme.

### M. de Baudry d'Asson.

M. de Baudry d'Asson. — Mes amis et moi nous déposerons, demain, notre proposition de loi sur la proportionnelle scolaire.

M. Fabre-Bresson. — Personne ne fuira le débat. (Applaudissements.)

M. Avril constate que ces deux puissants qui, autrefois assuraient l'unité nationale, sont maintenant disparus. C'est ainsi que l'unité de croyances a disparu depuis des siècles et que la survivance de la monarchie n'est plus qu'un ferment de révolte.

M. L. Daudet. — Nous ferons la monarchie avec le concours de tous les députés. (Exclamations.) Et tout ce que nous ne ferons pas par une révolution devant l'ennemi, comme le régime républicain. (Bruit.)

M. Herriot. — La République a sauvé l'honneur de la patrie en faisant la rétrocession contre les gens de Sedan. (Applaudissements à gauche et sur divers bancs.)

### LES INCIDENTS DE PASSAU ET D'INGOLSTADT

Berlin, 5 décembre. — Les délibérations entre le gouvernement impérial et le président du Conseil bavarois, M. von Kailling, qui a quitté Munich, hier soir, commencent aujourd'hui, en présence des chefs des Etats confédérés. Tout indique que l'accord ne pourra se faire qu'avec difficulté. Rien ne prouve que la réponse impériale doive être de nature à nous donner satisfaction; c'est plutôt au contraire que nous devons nous attendre.

### L'HOSTILITE DE LA BAVIERE

La correspondance officielle du parti populiste bavarois s'applique à la note allié relative aux incidents de Passau et d'Ingolstadt, exprime l'assurance que le gouvernement bavarois ne prendra aucune mesure portant atteinte à la dignité nationale.

Une décision définitive ne pourrait être prise à Munich, qu'après l'entrevue du président du Conseil avec M. Cuno.

Une chose est déjà malentendu certaine: il ne peut pas être donné satisfaction à l'Allemagne dans la mesure demandée, tout au moins en ce qui concerne la Bavière.

### LA SUPPRESSION DES COMMISSIONS MILITAIRES DE CONTROLE. — LES CONDITIONS ALLIEES

Berlin, 5 décembre. — Le gouvernement du Reich a reçu la note de la Conférence des ambassadeurs annonçant que les Commissions de contrôle militaire interalliées seraient transformées en un Comité de garantie sous les trois conditions suivantes:

1° Exécution des demandes de l'Allemagne au sujet de la réorganisation de la police d'ordre;

2° Transformation en vue des besoins de la paix de toutes les usines fabriquant du matériel de guerre;

3° Livraison du matériel de guerre se trouvant encore en Allemagne.

La note sera prochainement discutée par le Cabinet du Reich.

### On découvre, près de Joinville, le cadavre mutilé d'un soldat

Paris, 5 décembre. — On a découvert, ce matin, assassiné sur la route, dans le camp de Joinville, un soldat qui avait été défilé sous une pile de matelas.

Le cadavre de la victime, un brigadier nommé Gouray, en outre, avait été mutilé.

## Chronique Parisienne

Grâce aux campagnes menées par les journaux en faveur des étudiants, on s'est ému de la « grande misère du savoir en beau pays de France ».

L'idée d'un prêt d'honneur, consenti à ceux auxquels il s'agit d'assurer un minimum de pain, d'esprit et de sécurité matérielle, si l'on veut qu'ils aient de bien leurs études, cette idée, juste et philanthropique, a fait son chemin, et je crois bien que les étudiants vont être allégés du fardeau de l'horrible vie chère actuelle fait peser sur leurs épaules.

Restent les artistes, qui continueront, à part quelques privilégiés du sort, à se débattre dans les réts d'ineffables difficultés. Il est vrai, hélas! que de tous temps, plus ou moins, moins ou plus, les artistes, les vrais, furent pauvres. Et pourtant, l'Art est, ainsi qu'on l'a dit si justement, « le soutien de toute civilisation ». N'aurait-il pas été lui-même, dans ces heures, les sculpteurs, les musiciens, les littérateurs, avaient du moins la chance de leur être de grands seigneurs, leurs Mécènes, d'être reçus par eux, hébergés, de profiter des belles choses rassemblées dans leurs palais. Ils y trouvaient un soutien pour leur génie. Une telle ambiance favorisait leur imagination créatrice. Il est certain que le talent produit plus facilement devant un beau paysage, une perspective de parcs et de jardins, qu'à un septième étage sans autre horizon que des murs et des cheminées. Rien, dans ce cas-là, ne soutient l'effort créateur qui retombe lassé, gêné même dans son essor par la laideur environnante.

Au surplus, faut-il remarquer? Il est une atmosphère morale et psychique que nous ne pouvons nous empêcher de constater, et qui nous fait sentir une atmosphère physique, et les natures un peu sensibles en subissant l'influence, déprimante ou au contraire exaltante, apaisante, vivifiante, selon le cas, comme le système nerveux subit celle des différentes températures. Cet effet est si réel, on s'y soustrait si difficilement, qu'arrivant pour la première fois dans une maison inconsciente, il advient que l'on s'y trouve mal à l'aise, ou, au contraire, que l'on éprouve une sensation d'une sorte de bien-être, rien que par un je ne sais quel qui se dégage du choix, de l'arrangement des meubles, et bien plus encore de l'âme même du logis. N'allez pas croire que la richesse et l'élegance d'un lieu soient toujours cause d'impressions agréables. Cette sorte de serrement de cœur inexplicable peut fort bien se produire dans des demeures d'un somptueux raffinement, tandis qu'un épanouissement naîtra d'un intérieur simple, modeste, mais où l'on sentira l'influence, invisible, et pourtant certaine, d'une âme élevée et raffinée.

Four dégriser cette impression, l'ombrage, météoré, ordre sont d'abord indispensables. Et voilà ce que l'on pourra trouver dans un intérieur pauvre, mais qui est interdit à la vraie misère. Le cadre est pourtant si nécessaire que, ne s'en rendit-il même pas compte, le travailleur manuel, l'ouvrier en éprouve le besoin. Et combien fréquentent le cabaret qui resterait au logis, s'ils n'en étaient chassés par ce quelque chose d'hostile qu'est la laideur.

Les Arts décoratifs, au Salon d'Automne, se sont évertués à créer, précisément, des ameublements à la portée des plus modestes bourses. Résignons-nous à admettre que ce n'est peut-être pas chose si facile. Car en vérité ces intérieurs de la Cité future ne s'ont point semblés particulièrement éducatifs. Nous avons vu des pièces à double et même triple fin, qui sont, si l'on veut, salle à manger, cabinet de toilette, petit salon. Sous prétexte sans doute de donner de la grâce, les couleurs criardes, rouge vif, bleu clair, vert émeraude, fuchsia, etc. et cela doit finir par faire mal aux yeux et aux nerfs. Certaine salle à manger sang de bœuf m'a paru hallucinante.

Ces bizarreries sont-elles bien utiles? Un parquet bien ciré des vitres d'une netteté éblouissante, de la cretonne claire, quelques meubles brillants de propreté ou luisants de carrelage, quelques autres, bassines, cannelières ou bidets, ont bien mieux servi l'intérieur pauvre, mais qui est interdit à la vraie misère. Le cadre est pourtant si nécessaire que, ne s'en rendit-il même pas compte, le travailleur manuel, l'ouvrier en éprouve le besoin. Et combien fréquentent le cabaret qui resterait au logis, s'ils n'en étaient chassés par ce quelque chose d'hostile qu'est la laideur.

Charlotte CHABRIER.

### Le Sénat vote le projet relatif à la création des Chambres d'agriculture

Paris, 5 décembre. — La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

Le Sénat valide l'élection de M. de Biois, comme sénateur de Maine-et-Loire et puis il adopte la proposition de loi adoptée par la Chambre des députés, concernant l'ouverture d'un crédit supplémentaire applicable aux dépenses administratives de la Chambre des députés pour l'exercice 1922.

Le Sénat adopte le projet voté par la Chambre sur la création de l'